



**PRÉFET  
DE LA MANCHE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS



DELEGATIONS DE SIGNATURE

données par

M. Frédéric PÉRISSAT  
Préfet de la Manche  
Chevalier de la Légion d'honneur  
Chevalier de l'ordre national du Mérite



Arrêté du 24 avril 2023  
signés par le Préfet de la Manche:  
M. Frédéric PÉRISSAT

## NUMÉRO SPÉCIAL N° 22



LE CONTENU INTÉGRAL DES TEXTES ET/OU LES DOCUMENTS ET PLANS ANNEXÉS  
peut être consulté auprès du service sous le timbre duquel la publication est réalisée et sur le site Internet de la préfecture:  
<http://www.manche.gouv.fr>

RUBRIQUE: PUBLICATION - ANNONCES ET AVIS - RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

<b>I – DELEGATIONS DE SIGNATURE</b> .....	<b>2</b>
<b>PRÉFECTURE - SOUS-PRÉFECTURE</b> .....	<b>2</b>
<i>Arrêté n°2023-09 – VN du 24 avril 2023 confiant la suppléance du poste de M. le Préfet de la Manche du 29 avril au 1er mai 2023 inclus</i> .....	<b>2</b>

---

## I – DELEGATIONS DE SIGNATURE

---

### **Préfecture - Sous-préfecture**

***Arrêté n°2023-09 – VN du 24 avril 2023 confiant la suppléance du poste de M. le Préfet de la Manche du 29 avril au 1er mai 2023 inclus***

Vu la loi n° 82-213 du 3 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

Vu la loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 modifiée relative à l'administration territoriale de la République ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

Vu le décret du 3 novembre 2021 portant nomination de M. Frédéric PÉRISSAT, préfet de la Manche ;

Vu le décret du 15 mars 2018 portant nomination de Mme Elisabeth CASTELLOTTI, sous-préfète hors classe en position de service détaché, en tant que sous-préfète de Cherbourg ;

Art. 1 : Mme Elisabeth CASTELLOTTI, en qualité de sous-préfète de Cherbourg, est chargée d'assurer la suppléance du poste de préfet pour la période du 29 avril au 1er mai 2023 inclus.

Art. 2 : Délégation de signature est donnée, à ce titre, à Mme Elisabeth CASTELLOTTI en toutes matières relevant des attributions du représentant de l'État dans le département à l'effet d'exercer pleinement cette responsabilité.

Signé : Le Préfet : Frédéric PERISSAT

